

SAINT-LOUIS EuroAirport 700 nouvelles places de parking



Le nouveau « Park & Ride » F7 est situé au nord de l'aérogare de l'EuroAirport, côté France. PHOTO DNA - GHISLAINE MOUGEL

Dès aujourd'hui, l'EuroAirport ouvre un nouveau parking de 700 places, à prix attractif et relié à l'aérogare par une navette gratuite.

UN NOUVEAU PARKING RELAIS, ou « Park & Ride » d'une capacité d'accueil de 700 places de stationnement, entre en service, ce matin, sur la partie nord de l'EuroAirport, côté France. Toutes les 15 minutes, ce site d'une surface totale de 22 000 m² est relié à l'aérogare par une navette gratuite. Deux kilomètres séparent le parking de l'aérogare. Le trajet, de cinq minutes en moyenne, est assuré par l'exploitant Metrocars de Saint-Louis.

Les premières liaisons commenceront à 3 h 45 et se terminent à 1 h 15. Avec ce nouvel aménagement, l'EuroAirport souhaite « optimiser la qualité du service » offerte à sa clientèle. En ce début de congés d'été, il devrait aussi permettre de « faire face aux

pointes de trafic », comme l'a précisé hier Vivienne Gaskell, responsable du service communication. Le « Park & Ride » F7 a été conçu afin « de combiner confort, sécurité et fiabilité ». Il est doté d'un abri à la hauteur de l'arrêt de sa navette et placé sous vidéosurveillance 24 heures sur 24. Un poste de gardiennage de nuit est installé.

En matière de tarification, il en coûtera aux usagers un montant de 45,30 euros pour sept jours de stationnement, soit une facture 15 % moins élevée que sur les autres parkings longue durée (F5 et F6) déjà mis à disposition par l'EuroAirport. Actuellement, un autre parking à cinq étages, F4, toujours en travaux, ne devrait être mis en service qu'à partir de 2017. L'ouverture du « Park & Ride » F7 complète une offre globale de 8 000 places sur les secteurs nord et sud (suisse et français) confondus pour un investissement global de 5 millions d'euros.

GHISLAINE MOUGEL

STRASBOURG

L'enseigne de prêt-à-porter Primark arrive dans la capitale alsacienne



Primark est attendu à la place de l'ancien parking du Printemps, quai Kellermann. PHOTO DNA - M. FRISON

Primark, l'enseigne de prêt à porter low cost irlandaise a obtenu l'autorisation de s'installer à Strasbourg. La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a en effet approuvé, le 23 juin dernier, la demande de création d'un magasin de 5700m² de surface de vente. La demande a été présentée par la société strasbourgeoise SAS Financière Valim, représentée par Jeff Benarroch. Cette dernière pilote le projet de restructuration de l'îlot printemps. Le magasin Primark va permettre de réaliser

la dernière tranche, sur le quai Kellermann, à la place de l'ancien parking en silo rasé en 2013. La décision de la CDAC précise que les 5700m² seront répartis sur plusieurs niveaux, avec 1425m² au rez-de-chaussée, 1825m² au premier étage, 1225m² au deuxième étage et 1225m² au troisième étage. Un parking souterrain et probablement des logements viendront compléter l'ensemble. La date d'ouverture n'est pas encore connue.

O.C.

RÉGION Nouvelle offensive des régionalistes

Un recours contre le nom Grand Est ?

Les Alsaciens réunis ont l'intention de former un recours devant le Conseil d'État contre le nom Grand Est donné à la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine, dès que le gouvernement l'aura confirmé par un décret, au plus tard au 1^{er} octobre.

Le collectif, très en pointe contre la grande région Est, veut associer d'autres associations à son recours motivé par le fait que « les conseils départementaux n'ont pas été consultés, contrairement à ce que prévoit l'article L4121-1 du code général des collectivités territoriales lorsque le nom

d'une région est modifié par la loi ». Son président, Frédéric Turon, considère par ailleurs que « le nom a été proposé au terme d'un processus non démocratique qui ne respecte aucune des identités des régions fusionnées et sans consultation des populations concernées ». Les Alsaciens réunis sont déjà à l'origine du recours contre la loi de réforme régionale, qui n'a pas abouti, et devant le Conseil de l'Europe au motif que la France ne respecterait la Charte européenne de l'autonomie locale qu'elle a ratifiée en 2007.

ÉCONOMIE 250 créations d'emplois

BlueLink se pose à Strasbourg

BlueLink, la filiale du groupe Air France spécialisée dans la relation client, ouvrira à l'automne un nouveau centre d'appels à Strasbourg. L'entreprise annonce la création de 250 emplois d'ici 2018.

Elle était déjà installée à Ivry, Sydney, Canton, Prague et l'Île Maurice. D'ici quelques mois, elle sera présente aussi à Strasbourg. BlueLink a en effet choisi la capitale alsacienne pour y ouvrir un nouveau centre de relation client.

L'entreprise, qui emploie 2 000 personnes dans le monde et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 64,5 millions d'euros, est en effet en train de développer ses activités. Son métier, explique-t-elle dans un communiqué, consiste à « accompagner les marques dans la conception, la mise en place et le développement de leur relation client dans les secteurs du déplacement, du transport aérien, du tourisme, du luxe et de la culture ».

Montée en charge graduelle

L'augmentation de la demande, de la part « d'entreprises françaises qui nous confient leurs prestations », l'a conduite à se doter d'une nouvelle implantation. « Nous cherchions une ville dynamique, au centre d'un important bassin d'emplois, proche des capitales européennes et avec une accessibilité simplifiée », explique une porte-parole de BlueLink. Ce sera donc Strasbourg, désormais à 1 h 46 de Paris. « La région constitue



La nouvelle implantation de BlueLink proposera des activités de relation client « à forte valeur ajoutée », explique l'entreprise, ALTOPRESS/MAXPPP

un emplacement de premier choix pour BlueLink », confirme son PDG Tanguy de Laubier. « Cette nouvelle implantation stratégique » de la filiale d'Air France s'installera à la Meinau, dans les anciens locaux du conseil général du Bas-Rhin. Les travaux d'aménagement de cet immeuble de 2000 m² ont d'ailleurs commencé hier. Le site, qui ouvrira au mois d'octobre « montera en charge graduellement », indique la porte-parole de BlueLink. « Nous commencerons par une vingtaine d'embauches. Notre cible est de 250 emplois d'ici 2018 ».

La campagne de recrutement, coordonnée par la Maison de l'emploi, sera lancée aujourd'hui même en partenariat avec Pôle Emploi, les Missions locales, la Région, le conseil départemental, l'État et l'Université. « Près de 250 invitations seront envoyées aux candidats qui seront conviés, dès le 18 juillet, par Pôle Emploi à une série de prestations et d'ateliers ». La formation des premiers salariés qui seront embauchés débutera début septembre, dans les nouveaux bureaux de l'entreprise à la Meinau. Cette annonce a été saluée par le

maire de Strasbourg Roland Ries, le président de l'Eurométropole de Strasbourg Robert Herrmann, le député Philippe Bies et le président de la Région Grand Est Philippe Richert qui se disent « tous heureux et très fiers d'accueillir BlueLink ». Si le groupe a choisi Strasbourg, insistent-ils, c'est aussi grâce aux « démarches proactives » et à « l'accompagnement sur mesure » que les services des collectivités locales ont offert à la filiale d'Air France. C'est enfin, se félicitent-ils, un « signe de croissance dans notre région ». ■

ODILE WEISS

BAS-RHIN Association des maires

Petits édiles et grands élus

Face-à-face entre les maires du département et les présidents du département et de la région Grand Est, lundi soir.

MAIRES, préfets et sous-préfets, présidents de l'Eurométropole, du Bas-Rhin ou de la région Grand Est : lundi soir à Brumath, tout ce que le département compte d'élus et de représentants de l'État étaient rassemblés. Cinq thèmes sont sortis du lot au fil des interventions.

■ **Les intempéries ont laissé des traces.** – Deux semaines après que le département du Bas-Rhin a décidé de débloquer une aide exceptionnelle d'un million d'euros à destination des communes sinistrées par les intempéries, son président, Frédéric Bierry a souligné « l'abnégation » des maires dans cette épreuve. Claude Kern, président de l'association des maires du Bas-Rhin a pour sa part rappelé la récente création d'un fonds de solidarité en faveur des communes sinistrées, dont la dotation reste à définir. Son organisation envisage également de mettre en place une base de

données qui devrait permettre de faciliter la mise à disposition de matériel de cas de nouvelles dégradations. ■ **Agression du maire de Geiswiller.** – Le 9 juin dernier, Georges Beck avait été brutalisé par l'un de ses administrés (DNA du 18/06). « Certains se croient au-dessus des lois », a lancé Claude Kern, en présence de Stéphane Fratacci, préfet du Bas-Rhin et de la région Grand Est, à « l'extrême sévérité de la justice ».

« Un coût pour les familles »

■ **Le transport scolaire payant pour les collégiens.** – Le département du Bas-Rhin avait annoncé le jour même de la réunion que les transports scolaires seraient désormais payants pour les collégiens. À un maire qui s'inquiétait du coût supplémentaire pour les familles (90 € par an et par enfant), Etienne Wolf, vice-président du département a rappelé sèchement que le Bas-Rhin déboursait pour sa part 750 € pour le transport de chaque collégien.

■ **L'heure du bilan pour le prési-**

dent du département. – Un peu plus d'un an après son élection à la tête du conseil départemental, et en réponse aux inquiétudes concernant la fusion des régions, Frédéric Bierry a proclamé triomphalement : « Le département est toujours là, et bien là », louant « un rempart contre la désertification des territoires en matière de services publics et d'infrastructures ». Il a également lancé un appel à « faire vivre la marque « Alsace » ».

« Nous avons besoin d'être plus proches, parce que nous sommes loin »

■ **Grande région.** – « L'Alsace restera l'Alsace », a promis pour sa part Philippe Richert. Face aux édiles bas-rhinois, le président de la région Grand Est a fait le bilan de ses six premiers mois d'exercice. Il a notamment plaidé pour le développement en cours du réseau d'agences territoriales, déjà présentes en Alsace et qui devraient émailler tout le territoire régional d'ici la fin de l'année. Il a ajouté : « Nous avons besoin d'être plus proches, parce que nous sommes loin ». ■

LOUP ESPARGILIÈRE

SELTZ Huit démissions supplémentaires au conseil

Le conseil municipal de Seltz, en Alsace du Nord, est en proie à des tensions depuis plusieurs mois. Il fait face à une vague de démissions. Ainsi, le 8 juin dernier, la démission de deux élus d'opposition entraînant celle de leurs colistiers. Trois semaines plus tard, le 1^{er} juillet, le maire recevait la lettre de démission de huit élus supplémentaires. Ces derniers faisaient partie de la majorité mais étaient, depuis septembre 2015, considérés comme dissidents. Parmi eux, en effet, figuraient deux adjoints auxquels le maire avait retiré leurs délégations, ainsi que deux autres adjoints qui avaient de leur plein gré remis leurs délégations. Le conseil municipal continuera de fonctionner avec neuf élus de la majorité et quatre opposants de la seconde liste en lice aux municipales de mars 2014. Pour marquer leur désaccord avec le maire, les huit dissidents et les six élus d'opposition avaient voté contre le budget primitif en avril dernier. Soit 14 voix contre... En conséquence, la Chambre régionale des comptes avait rendu un avis favorable à ce que les budgets soient tout de même rendus exécutoires, avis suivi par le préfet. Les projets d'aire de jeux dans les deux campings de la ville et les subventions aux associations ont toutefois été recalés et devront repasser devant le conseil municipal.